



# Ville de Neuchâtel

COMMUNIQUE DE PRESSE  
CONCERNANT LE BUDGET 2013

## Un excédent de recettes de 2'284'100 francs

Les propos exprimés l'an dernier à cette période de l'année pourraient faire l'objet d'un « copier/coller » ! La situation de la Ville reste en effet réjouissante et la volonté du Conseil communal intacte. En particulier, la politique d'investissement – qui concerne aussi des rattrapages d'entretien – est soutenue. Il n'en reste pas moins qu'il convient de prendre pleinement conscience du fait que la fenêtre financière favorable que nous connaissons n'est pas durable : le projet de loi cantonale sur une nouvelle répartition des impôts des personnes morales va prochainement être soumis au Grand conseil. En cas d'acceptation, la loi devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014. La Ville, qui a participé à l'élaboration de cette loi essentielle pour la cohésion cantonale, en sera fortement affectée du point de vue de ses finances. C'est dire qu'il faut aujourd'hui préférer une politique d'investissement ambitieuse à un gonflement inapproprié du fonctionnement. Dans cette perspective, il a paru opportun de prévoir un fonds de 3 millions de francs pour la création de logements d'utilité publique.

Le résultat ne tient pas compte de l'habituel report de charges que le canton a annoncé après le bouclage du présent budget. Il s'agit cette année d'une contribution de « solidarité » d'un montant de l'ordre de 5 millions de francs pour la Ville, particulièrement touchée en raison du mode de calcul. Comme chaque année, la facture annoncée n'a été précédée ni de la moindre discussion, ni d'avancées dans le dossier du désenchevêtrement. Pire, cette contribution, fixée déjà l'an dernier par le Canton, avait alors été expressément limitée à un an. Nouvelle occasion manquée de fédérer les communes autour d'une vraie vision cantonale et, surtout, de restaurer la confiance.

Au lendemain du rejet du projet de RER, qui fragilise le canton et le laisse face aux importants problèmes de mobilité à venir, la Ville de Neuchâtel a une carte importante à jouer pour la cohésion cantonale. Plus que jamais, elle doit assumer un rôle de locomotive et insuffler un dynamisme contagieux. Le présent budget est l'expression d'une volonté sincère d'aller de l'avant.

Malgré les turbulences internationales, la conjoncture locale reste étonnamment favorable. Les finances de la Ville connaissent une évolution positive. La fortune nette augmente et devrait ainsi permettre d'absorber la part prévue à la recapitalisation de [prevoyance.ne](http://prevoyance.ne) (20 millions de francs en tout). Les chiffres de la planification roulante laissent présager des exercices équilibrés à horizon 2016, malgré les importantes baisses de recettes découlant

de la nouvelle répartition de l'impôt des personnes morales. Bien sûr, tout peut très vite changer et la vigilance reste de mise.

Neuchâtel, le 30 octobre 2012

LE CONSEIL COMMUNAL

**Renseignements complémentaires : M. Alain Ribaux – 032 717 71 02 – [alain.ribaux@ne.ch](mailto:alain.ribaux@ne.ch)**